

La Chambre des Députés de l'Argentine adopte le projet de loi contre les licenciements



Buenos Aires, 19 mai, (RHC/PL).- La Chambre des Députés de l'Argentine a adopté aujourd'hui, 147 voix pour et 3 contre, le projet de loi contre les licenciements présenté par le Front pour la Victoire, d'opposition. Les 90 élus de la coalition au pouvoir Cambiemos, se sont abstenus.

Ce projet de loi, également adopté par le Sénat, a pour but de freiner les licenciements massifs auquel se livre le gouvernement Macri et d'établir une double indemnisation pour six mois.

Les abstentions de Cambiemos relèvent d'une stratégie pour faire passer le projet de loi sous la juridiction du veto du président Mauricio Macri.

Ses porte-paroles avaient en effet annoncé que le président y opposerait son veto. On ignore encore s'il s'agit d'un veto total ou partiel.

Hector Recalde, président du bloc du Front pour la Victoire, à la Chambre des Députés, a souligné que si Mauricio Macri opposait son veto à cette loi, il risquerait de faire face au veto des travailleurs.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/93985-la-chambre-des-deputes-de-largentine-adopte-le-projet-de-loi-contre-les-licenciements>



Radio Habana Cuba